

QU'EST-CE QUE GAMEFORCE ?

GAMEFORCE est le nom du salon du jeu et de l'expérience organisé par META bv.

- GAMEFORCE se déroulera sur des terrains privés et dans les halls de Brussels Expo à Bruxelles. Les dispositions suivantes ont pour but de garantir que tous les visiteurs passent le meilleur jour de leur vie et que tout le monde est en sécurité et en bonne santé.

- Les règles sont basées sur la courtoisie, la sécurité, le respect des autres et de l'environnement.

- Toute personne qui visite GAMEFORCE accepte le présent règlement général. Visite à GAMEFORCE sera refusé si les règles générales ne sont pas respectées.

ACHAT ET UTILISATION DES BILLETS

- L'organisation et/ou le fournisseur officiel de billets se réservent le droit de vérifier l'identité des visiteurs à l'entrée du site de Brussels Expo. Si un visiteur n'est pas en possession d'un document d'identification valide, il se verra refuser l'accès à GAMEFORCE sans pouvoir prétendre au remboursement du prix du billet. Par preuve d'identité valable, on entend : une carte d'identité, un passeport ou un permis de conduire en cours de validité. Les copies de documents d'identification ne seront pas acceptées. La loi sur la sécurité est expressément applicable ici.

- Les billets d'entrée vendus ne seront ni échangés ni repris. Les billets d'entrée perdus ne seront pas remplacés. Il est autorisé de montrer les billets sur un smartphone ou une tablette si le code-barres est clairement lisible.

- En aucun cas, les billets ne seront remboursés sur place. Les plaintes, demandes et suggestions d'amélioration à cet égard peuvent être adressées à info@teammeta.eu et META bv, Harmoniestraat 52, 2300 Turnhout, Belgique.

- Il est strictement interdit de revendre des billets gratuits, à quelque prix que ce soit, à quiconque. Si cela s'avère être le cas, l'accès avec ces billets sera refusé.

VÉHICULES VERS ET SUR GAMEFORCE

- Tous les vélos, motos, patins à roulettes, skateboards, inline skates ou tout autre moyen de transport sont interdits dans les bâtiments de Brussels Expo, à l'exception des fauteuils roulants et des poussettes. À l'entrée de Brussels Expo, il y a des zones clairement indiquées pour le stationnement des vélos et des motos. Tous les visiteurs de GAMEFORCE sont tenus d'y laisser leur véhicule.

- GAMEFORCE ne peut être tenu responsable du vol, de la détérioration ou de l'accident des voitures, fauteuils roulants ou poussettes.

ACCÈS À GAMEFORCE

- L'accès à GAMEFORCE ne peut se faire que de la manière décrite ci-dessous :
 - Le samedi 1 et le dimanche 2 octobre 2022. Le samedi de 10h00 à 18h00 et le dimanche de 10h00 à 18h00. Les détenteurs d'un « ticket VIP » et d'un « ticket ULTRA VIP » peuvent entrer à partir de 09h00 le samedi et de 09h00 le dimanche.
 - Avec un billet d'entrée valide et original, obtenu légalement par les voies officielles. Ce billet sera contrôlé à l'entrée et pourra être refusé en cas de suspicion de fraude.
 - Avec le bracelet correct fixé sur le poignet.
 - Par l'entrée clairement indiquée.
- Toute personne tentant d'entrer dans GAMEFORCE sans billet d'entrée valide ou sans le bracelet correct se verra infliger une amende correspondant au prix d'entrée pour adulte au guichet. En outre, les coûts administratifs peuvent être récupérés. La non-coopération entraînera l'expulsion définitive de Brussels Expo.
- L'organisation se réserve le droit de restreindre l'accès à GAMEFORCE à certains groupes à tout moment.
- En cas de difficultés avec un groupe, l'organisation se réserve le droit de retirer l'ensemble du groupe.
- Les visiteurs qui se sont vus refuser l'accès à GAMEFORCE ne pourront pas y retourner et ne pourront en aucun cas demander une compensation.
- L'entrée à GAMEFORCE est gratuite pour les enfants jusqu'à 9 ans inclus, s'ils sont accompagnés d'un adulte. Les enfants de 10 à 14 ans inclus doivent acheter un billet et être accompagnés d'un adulte. Les mineurs non accompagnés doivent être âgés d'au moins 15 ans et leur présence au salon est entièrement à leurs risques et périls. L'organisation décline toute responsabilité quant à la présence de mineurs.
- L'organisation se réserve le droit de modifier les tarifs individuels de GAMEFORCE à tout moment.
- Si la capacité de GAMEFORCE est dépassée, l'organisation a le droit de refuser l'accès à GAMEFORCE aux visiteurs supplémentaires ce jour-là, sans compensation. Il est également possible qu'en cas de forte affluence et de longues files d'attente, toutes les parties de GAMEFORCE ne puissent être visitées. L'organisation ne peut pas garantir qu'il y aura suffisamment de temps pour tout visiter et ne sera pas tenue responsable si ce n'est pas le cas.
- Si les préventes atteignent la capacité maximale, elles seront arrêtées et il n'y aura plus de vente au guichet le jour même. Ceci sera clairement communiqué par tous les canaux possibles.
- Les animaux (à l'exception des chiens d'aveugle et des chiens d'assistance munis d'un manteau officiel) ne sont pas autorisés à GAMEFORCE.

AU SALON

- Il est interdit :
 - De fumer à GAMEFORCE et à tout endroit autour de Brussels Expo où une interdiction de fumer est affichée. Cela vaut également pour les cigarettes électroniques et les « vapes ». Les visiteurs sont toujours libres de fumer à l'extérieur.
 - D'apporter des systèmes de musique bruyants.
 - D'apporter ou échanger des feux d'artifice ou d'autres matériels pyrotechniques.
 - D'apporter de la drogue et/ou consommer ou vendre de la drogue. Les visiteurs qui se présentent sous l'influence manifeste de drogues, en état d'ébriété ou qui incitent les autres à la consommation (excessive) de drogues et d'alcool se verront refuser l'entrée.
 - De distribuer ou apposer des imprimés ou des notes similaires, sauf autorisation expresse de l'organisation.
 - De réaliser des sondages d'opinion, sauf autorisation explicite de l'organisation.
 - De détourner ou d'endommager des objets appartenant à GAMEFORCE, à son personnel ou aux autres visiteurs.
 - De harceler les visiteurs et/ou d'empêcher le personnel de GAMEFORCE et/ou de META bv de faire son travail ou les harceler, ainsi qu'exprimer une agressivité envers les autres visiteurs et/ou le personnel de GAMEFORCE.
 - De commettre des actes de vandalisme de quelque nature que ce soit ou de se rendre coupable d'appartenance à un gang dans les bâtiments de Brussels Expo ; de tenir des réunions et/ou des discours, de faire de la propagande, de percevoir des cotisations, de collecter de l'argent ou mendier, d'échanger ou de mettre en vente des objets gratuitement dans les locaux de Brussels Expo, sauf si l'organisation a donné son accord exprès.
 - D'entrer dans les locaux de service ou les routes de service, même s'ils ne sont pas fermés.
 - De présenter un comportement dangereux pour eux-mêmes et pour les autres.
- Tout visiteur qui enfreint les interdictions énoncées ci-dessus, ainsi que ses complices, sera retiré de GAMEFORCE sans discussion. Si nécessaire, la police sera prévenue et des frais administratifs pourront être imposés.
- Les visiteurs qui se sont vu refuser l'accès à GAMEFORCE pour ces raisons ne pourront pas y revenir et ne pourront en aucun cas demander une compensation.
- Les visiteurs sont personnellement responsables de tout dommage qu'ils causent aux autres visiteurs et personnes ou aux installations de GAMEFORCE par imprudence, erreur ou négligence. Les personnes accompagnantes sont sous la seule responsabilité de leurs supérieurs hiérarchiques. L'organisation ne peut être tenue responsable de tout dommage causé par d'autres visiteurs.
- Toute forme de discrimination, d'incitation ou de racisme est strictement interdite.

- L'organisation est autorisée à retirer les visiteurs de GAMEFORCE pour des raisons non mentionnées dans ces règles, mais qui sont considérées comme nuisibles aux autres visiteurs ou à l'organisation.

- L'organisation a le droit d'imposer des interdictions ou des restrictions supplémentaires en relation avec GAMEFORCE qui ne sont pas mentionnées dans cette liste.

PAIEMENT

- Les paiements aux stands de nourriture et de boissons ne peuvent être effectués qu'en EURO ou avec une carte de débit. Les paiements aux exposants ne peuvent être effectués qu'en EURO ou, si disponible, avec une carte de débit.

FAIM ET SOIF

- L'assortiment des différents points de vente de nourriture et de boissons et les prix sont clairement indiqués à chaque stand de nourriture et de boissons. Les prix ne sont pas sujets à discussion.

- Les repas et/ou boissons vendus ne seront ni échangés ni repris.

- Le personnel désigné par l'organisation est responsable du point de vente où il est employé. Les visiteurs doivent se conformer aux instructions données par le membre du personnel concerné.

- Il est strictement interdit d'apporter ses propres boissons et nourriture à GAMEFORCE.

GARDEZ-LE PROPRE

- Chaque visiteur de GAMEFORCE s'engage à respecter l'environnement pendant sa visite au Brussels Expo : tous les déchets seront déposés dans les poubelles prévues.

- La garde des enfants est obligatoire aux endroits prévus et clairement indiqués, qui se trouvent aux toilettes.

- Les toilettes de Brussels Expo sont clairement indiquées. Il est interdit d'uriner dans des endroits non prévus.

- Il est interdit de jeter des objets dans les toilettes. Les serviettes hygiéniques, les couches, etc. doivent être jetées dans les poubelles sanitaires.

TOURNOIS ET COMPÉTITIONS

- Les tournois esports officiels sur GameForce sont organisés par RIV4L. Par conséquent, leurs règles sont valables, sauf si elles entrent en conflit avec les règles de GameForce, qui ont toujours la priorité sur les règles des partenaires. Les règles RIV4L peuvent être consultées [ici](#).
- Les tournois officiels de cosplay sur GameForce sont organisés par BE Cosplay. Par conséquent, leurs règles sont valables, sauf si elles entrent en conflit avec les règles de GameForce, qui ont toujours la priorité sur les règles des partenaires. Les règles BE Cosplay peuvent être consultées [ici](#).

ARMES (COSPLAY ET NON-COSPLAY)

Le visiteur doit à tout moment se conformer à la législation applicable (tant nationale que locale) concernant le port et l'utilisation d'armes. Cette législation a toujours la priorité sur le présent règlement général.

Vous devez immédiatement vous conformer à toute demande et/ou instruction relative aux armes que vous portez et/ou utilisez et qui proviennent soit d'un policier, pompier et/ou autre représentant de l'ordre public, soit d'un garde de Brussels Expo ou d'un membre de l'organisation.

- Les armes sont divisées en trois catégories :

- Armes non autorisées sur GAMEFORCE

Armes à feu en état de marche (même déchargées), armes neutralisées ou démilitarisées, armes à feu, armes conçues pour un usage exclusivement militaire, armes airsoft propres, couteaux à ressort ou à cran d'arrêt, couteaux papillon, couteaux de lancer, boucliers, poignards, couteaux de chasse, pistolets d'alarme, armes à feu qui ressemblent extérieurement à un objet autre qu'une arme, bâtons de sabre et de fusil, armes à électrochocs, sprays d'autodéfense, nunchakus, étoiles de lancer et silencieux. Toutes les armes à feu en état de fonctionnement, les armes pour lesquelles un permis est requis et les armes interdites selon la loi belge sur les armes seront confisquées par la police et un P.V. sera établi.

- Armes autorisées

Armes manifestement factices, fabriquées à partir de polystyrène, de carton et d'autres matériaux non dangereux. Les objets qui sont clairement destinés à être des jouets pour les enfants jusqu'à 14 ans ; les objets qui ne ressemblent pas à une arme existante (par exemple un sabre laser de Star Wars, un phaser de Star Trek) ; les épées et les sabres qui ne font pas partie de la liste fournie dans la rubrique « armes interdites à GAMEFORCE ». Pendant GAMEFORCE, vous pouvez vous promener librement dans les bâtiments de Brussels Expo avec les armes autorisées à GAMEFORCE.

Il est interdit de se promener à l'extérieur de l'enceinte de Brussels Expo avec des armes qui sont autorisées sur GAMEFORCE. Pendant les déplacements vers et depuis Brussels Expo, vous êtes tenu de placer à tout moment les armes autorisées sur GAMEFORCE dans un emballage fermé (par exemple,

un sac de sport fermé). Il est également interdit à tout moment d'utiliser les armes autorisées sur GAMEFORCE de manière menaçante et/ou autrement dangereuse dans les bâtiments et terrains de Brussels Expo.

- Armes de scène

Les armes contrefaites qui n'entrent pas dans la catégorie des « armes autorisées à GAMEFORCE » (à l'exception des armes airsoft), mais qui ne peuvent pas non plus être considérées comme des armes autorisées, ne peuvent être utilisées que sur scène (par exemple dans le cadre du concours de cosplay), dans la zone réservée aux cosplay. Les armes de scène sont autorisées à circuler à GAMEFORCE, à condition qu'elles soient rangées et marquées comme des armes de cosplay. Celle-ci peut être retirée ou vérifiée par l'organisation à tout moment.

Pendant vos déplacements vers et depuis Brussels Expo, vous devez toujours placer les armes de scène dans un emballage fermé. Quand vous n'êtes pas sur scène ou dans le stand verrouillé, l'arme de scène doit être rangée de manière à ne pas être visible. Il est également interdit à tout moment d'utiliser les armes de scène de manière menaçante et/ou dangereuse dans les bâtiments et terrains de Brussels Expo.

En cas de doute sur la catégorie à laquelle appartient votre arme, veuillez le signaler au guichet, où la décision sera prise par l'organisation. Tant que l'organisation n'a pas donné son accord, il est interdit de sortir une arme de son emballage fermé.

OBJETS PERDUS

- Chaque visiteur est responsable de ses objets personnels. Les objets trouvés doivent toujours être remis au bureau d'entrée de Brussels Expo, chez « lost & found ».
- GAMEFORCE ne sera pas tenu responsable de tout vol, dommage ou accident concernant ou impliquant les objets perdus.
- Les objets perdus peuvent être signalés à la police. Si les services de police ne sont pas présents sur place, cela peut se faire au commissariat de police local.

VOL

- Toute forme de vol ou de tentative de vol sera immédiatement signalée à la police. Toute personne reconnue coupable de vol (ou de tentative de vol) se verra refuser l'accès à GAMEFORCE.

EXPOSANTS

- Les marchandises vendues ne seront ni échangées ni reprises par l'organisation.
- L'organisation n'est pas responsable des produits de contrefaçon vendus par l'exposant.
- L'organisation rappelle aux exposants le contenu de la loi néerlandaise sur les armes en vigueur concernant le transport, la possession et la vente d'armes. La loi néerlandaise sur les armes distingue trois catégories d'armes : les armes interdites, les armes soumises à autorisation et les armes en libre accès.

GAMEFORCE GOODIES

- Vente officielle de merchandise de GAMEFORCE a lieu uniquement au stand de merchandise de GAMEFORCE et sur le site officiel de GAMEFORCE.

EN CAS D'INCENDIE OU D'ACCIDENT

- En cas d'incendie, d'accident, d'évacuation, etc., les instructions de l'organisation ou des services d'urgence doivent être suivies strictement et sans discussion.

- En cas d'évacuation, il est interdit de rentrer dans les bâtiments évacués, sauf autorisation des services d'urgence ou de l'organisation.

- Tous les accidents et blessures doivent être signalés immédiatement au poste de premiers secours pour enregistrement, inspection et traitement.

FAIRE LA PROMOTION

- Il est interdit de distribuer des prospectus ou d'accrocher des affiches dans et autour des bâtiments de Brussels Expo. Si vous souhaitez faire la promotion de votre propre évènement, vous ne pouvez le faire qu'avec l'autorisation écrite de l'organisation. De plus amples informations peuvent être obtenues sur le site info@teammeta.eu. En cas de non-respect, tout le matériel promotionnel sera emporté et des frais pourront être facturés pour tout dommage subi.

MATÉRIEL DE PUBLICITÉ

- Il est permis de prendre des photos pour un usage privé, sauf indication contraire sur le lieu concerné. La publication d'images et/ou de sons est interdite, sauf autorisation écrite préalable de l'organisation.

- Au cours de votre visite, des photos peuvent être prises ou des enregistrements réalisés qui seront utilisés ultérieurement dans les communications de GAMEFORCE. Les droits d'utilisation de ces images appartiennent à l'organisation et, par conséquent, elles peuvent être utilisées par GAMEFORCE sans aucune restriction.

- Les visiteurs qui ne souhaitent pas que leurs photos/images soient utilisées doivent en informer expressément l'organisation avant d'entrer dans GAMEFORCE le jour de leur visite.

QUITTER GAMEFORCE

- Tous les visiteurs doivent quitter GAMEFORCE au plus tard à l'heure de fermeture prévue. Après l'heure de fermeture, la présence n'est pas autorisée et des frais administratifs peuvent être facturés. Quitter GAMEFORCE après l'heure de fermeture est définitif.

- Les visiteurs souhaitant entrer à nouveau dans GAMEFORCE le même jour pourront le faire grâce au bracelet qui sera placé à leur poignet à leur arrivée. L'entrée ne sera autorisée que si le bracelet est effectivement au poignet. La transmission des bracelets est interdite.

RESPONSABILITÉ

- Si le visiteur a subi un quelconque dommage pendant sa visite de GAMEFORCE, il doit le signaler au bureau d'information avant son départ. Toute compensation en cas de rapport ultérieur est en tout cas exclue. L'organisation n'est pas responsable des dommages et/ou des blessures subis en raison ou pendant un séjour à GAMEFORCE, à moins que l'organisation ne puisse prouver l'intention ou la négligence. La responsabilité de l'organisation dans ce cas ne dépassera jamais le montant maximal à payer par son assureur. Les dommages consécutifs ou les dommages d'entreprise ne seront jamais pris en considération pour une indemnisation.

- La personne dont les actes ou omissions ont causé un préjudice direct ou indirect à l'organisation en est pleinement responsable. Par dommages indirects, on entend, entre autres, le manque à gagner et les couts des amendes et mesures administratives et pénales.